

actuelle. Je vous ai lu le motif qu'il allègue: il est si vague, si incompréhensible, si imprécis, qu'il n'a rien de réel. Tous les députés doivent le reconnaître.

Voici maintenant l'un des principaux arguments sur lequel le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales,—ainsi que, je le suppose, le ministre du Commerce,—appuie sa thèse. Examinons la valeur de cet autre argument. Le voici:

2. Les données dont on dispose présentement indiquent que le projet n'est pas de nature à permettre la pleine utilisation de la capacité d'emmagasinage des lacs Arrow ni la production maximum d'énergie le long du Columbia.

Personne n'a soutenu qu'il en soit ainsi. La Colombie-Britannique ne l'a certainement pas affirmé. Et d'ailleurs pourquoi la Colombie-Britannique devrait-elle savoir tout cela avant de pouvoir approuver un simple petit projet comme celui-ci, car il s'agit simplement d'ériger un barrage à bas niveau à la sortie des lacs Arrow et de permettre aux États-Unis de consacrer trois millions de pieds-acre d'eau emmagasinés en amont du barrage à l'affermissement de leur production d'énergie. Personne ne saurait vraiment concevoir pourquoi la province devrait se prêter à toutes ces formalités! Voilà le fondement du second grand pilier sur lequel repose toute l'attitude du Gouvernement. Il y a un autre paragraphe qui fait autorité. Cette lettre a probablement été écrite pour le ministre par certains des spécialistes de la *London School of Economics* qu'emploie son ministère; je poursuis la lecture:

Cette question comporte un autre aspect, peut-être plus important. La dénivellation entre l'emplacement de Castlegar et le ruisseau Murphy, au-dessus de la ville de Trail, est d'environ 40 pieds.

Qu'est-ce que cela vient faire ici, je vous le demande? Je continue:

Au dernier endroit, il y a des emplacements de barrage possibles.

Hier, j'ai parlé de deux ou trois emplacements de barrage. J'ai signalé qu'il serait oiseux de songer à utiliser ces emplacements, tant que les entreprises Waneta n° 1 et Waneta n° 2 n'auront pas été poussées jusqu'à plein rendement et que le courant produit, vendu à la Colombie-Britannique. Par conséquent, parler du ruisseau Murphy à propos de l'aménagement du barrage Castlegar, c'est de l'absurdité.

**L'hon. M. Lesage:** L'honorable député sait-il où se trouve ce ruisseau?

**M. Blackmore:** Il y en a déjà assez ici.

**L'hon. M. Lesage:** L'honorable député sait-il où il est?

**M. Blackmore:** L'emplacement du ruisseau Murphy se trouve au sud-est de la Colombie-Britannique. C'est tout ce que nous avons besoin d'en savoir. Je pourrais fournir d'autres détails; mais j'ai des sujets plus importants à traiter. J'ai déjà lu, sous le numéro 2:

Ce dernier emplacement offre des possibilités pour l'aménagement d'un barrage.

Mais quel rapport possible peut-il y avoir entre cela et la construction du barrage de Castlegar? La lettre poursuit, sous le numéro 2:

La hauteur de la charge d'eau, prise isolément, peut ne pas motiver l'aménagement d'une centrale. Mais si on l'ajoute à celle de Castlegar, on peut ajouter 250,000 kilowatts de capacité, sur place, en Colombie-Britannique...

Mais il n'y a actuellement pas de marché en Colombie-Britannique où on a déjà 75,000 kilowatts de trop. Je poursuis:

...tout en autorisant la même production, ou une production accrue, plus bas, que l'entreprise projetée des lacs Arrow...

Je devrais peut-être m'arrêter là.

**Des voix:** Oui!

**L'hon. M. Lesage:** Est-ce que l'honorable député pourrait lire la phrase suivante? Puisqu'on est en train de donner lecture à la Chambre d'une lettre écrite et signée par moi, je crois qu'elle a le droit de connaître l'ensemble de la thèse. C'est la prochaine phrase de la lettre qui est la partie la plus importante du paragraphe, et c'est je le crois, pourquoi l'honorable député n'a pas envie de la lire.

**M. Blackmore:** Mais j'ai l'intention de la lire. Elle est trop inpayable pour qu'on n'en parle pas. Chaque affirmation contenue dans cette lettre amène graduellement un effet qui n'a rien de bon pour le bill. Avant de poursuivre la lecture, je veux expliquer toute la différence entre un barrage (*dam site*) construit pour la production d'énergie et un barrage (*dam site*) qu'il faut construire...

**M. Knowles:** Bravo!

**M. Blackmore:** Laissons de côté le "*site*". Le barrage (*dam*)... (*Rires*) Il y a une grande différence entre un barrage construit pour la production d'énergie et un autre construit simplement pour l'emmagasinage de l'eau. Le barrage projeté à Castlegar ne doit servir qu'à l'emmagasinage d'eau et nullement pour la production d'énergie au Canada, ce qui classe des deux genres de barrage dans les catégories tout à fait différentes. Or la construction d'un barrage dans cette région du sud de la Colombie-Britannique pour la production d'énergie ne serait approuvée de personne tant que le Waneta n° 1 ne serait pas amélioré, que le Waneta n° 2 ne serait